

Organigramme des cours

Baccalauréat en génie civil – *cheminement régulier*
Automne 2023 (Version 49)



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences et de génie

A1	H2	A3	H4	A5	H6	A7	H8
MAT-1900 Mathématiques de l'ingénieur I	MAT-1910 Mathématiques de l'ingénieur II	GCI-2002 Mathématiques appliquées	STT-1900 Méthodes stat. pour ingénieurs				
	IFT-1903 Informatique pour l'ingénieur						
	MAT-2910 Analyse numérique pour l'ingénieur						
		GCI-1003 Eaux vives	GCI-1004 Mécanique des fluides	GCI-2008 Systèmes hydrauliques	GCI-2010 Laboratoire d'hydraulique	GCI-2012 Hydraulique urbaine	
				GCI-2009 Hydrologie	GCI-3005 Intro. au génie de l'environnement	GCI-3001 Impacts environnementaux	
GLG-1900 Géologie pour ingénieurs		GCI-1007 Mécanique des sols	GCI-2006 Fondations	GCI-3000 Pratique de la géotechnique			GCI-3333 Projet de génie civil (6 cr)
GCI-1000 Matériaux de construction	GCI-2000 Résistance des matériaux I	GCI-2001 Résistance des matériaux II	GCI-2004 Structures de béton	GCI-2011 Conception des structures I			
GCI-1001 Statique		GCI-2003 Analyse des structures	GCI-2007 Structures métalliques				
GCI-1009 Dessin, plans et géomatique pour ing.				GMC-3009 Gestion de projets en ingénierie	ECN-2901 Analyse économique en ingénierie	PHI-2910 Génie et développ. durable (session A, H ou E)	PHI-3900 Éthique et professionnalisme (session A, H ou E)
	Cours de langue (voir Règle 3) (session A,				GMN-2902 Santé et sécurité pour l'ingénieur III (session H ou E)	Cours à option (voir Règles 1 et 2)	Cours à option (voir Règles 1 et 2)
						Cours à option (voir Règles 1 et 2)	Cours à option (voir Règles 1 et 2)
	GCI-2580† Stage en g. civil I		GCI-2590‡ Stage en g. civil II		GCI-3590‡ Stage en g. civil III		
15 crédits OB	12 crédits OB + 3 crédits OP (Règle 3)	15 crédits OB	15 crédits OB	15 crédits OB	12 crédits OB + 3 crédits OP	6-12 crédits OB + 3-9 crédits OP	6-12 crédits OB + 3-9 crédits OP

† Un stage dans la discipline doit obligatoirement être validé aux fins du programme (informations: www.spla.ulaval.ca).

‡ Des stages optionnels supplémentaires peuvent être inscrits, jusqu'à concurrence de 3 (Stages en génie civil II, III et IV), avant l'atteinte de 120 crédits dans le programme.

Note 1 : Disposées sur l'encadré de certains cours, les vignettes ovales et carrées contenant une lettre (a, b, etc.) indiquent les liens avec d'autres cours; un cours constituant un préalable à un autre cours présente une vignette de sortie (ovale(s), située(s) à droite de la case de ce cours); un cours exigeant un ou des préalables ou un nombre de crédits (qui doivent être réussis) présente une ou plusieurs vignettes à l'entrée (carrée(s), située(s) à gauche de la case de cours); une vignette carrée ombragée et un astérisque accolé à la lettre signifient que le cours peut être suivi de façon concomitante avec le cours préalable indiqué.

Note 2 : Disposées à l'intérieur de l'encadré de certains cours, les vignettes octogonales contenant un nombre indiquent l'exigence du nombre de crédits (qui doivent être réussis) minimal devant être atteint dans le programme pour s'inscrire à l'activité.

Note 3 : Ce document constitue un outil de travail visant à guider l'étudiant dans son cheminement dans le programme; en cas de désaccord avec les informations disponibles dans le répertoire des cours de l'Université Laval (www.capsule.ulaval.ca), ces dernières prévalent.

vignette ovale

vignette carrée

vignette carrée ombragée et *

vignette octogonale